Ecrits de droit civil (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c0005371-c0a3-46c9-89ea-cde8e9b97177

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c0005371-c0a3-46c9-89ea-cde8e9b97177

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Sagaut (Sagaut), Jean-François
Date de soutenance : 05-04-2012

Directeur(s) de thèse : Beignier Bernard

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale de droit privé (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit privé
Classification : Droit

Mots-clés libres : Notaires, Libéralités, Vente immobilière, Déontologie
Mots-clés :

- Notaires - Statut juridique - France
- Notaires - Déontologie - France
- Patrimoine - France
- Obligations (droit)
- Sûretés (droit)
- Famille -- Droit - France

Résumé : Devenir notaire nécessite l'accomplissement d'un parcours universitaire de sept années conduisant tout d'abord à l'obtention du Master 2 spécialisé en droit notarial, puis à celle du Diplôme Supérieur du Notariat, lequel sanctionne l'aptitude théorique à exercer la fonction de notaire. Par la suite il est possible de poursuivre, durant son activité professionnelle des travaux de recherche appliquée. Ces travaux menés par l'auteur depuis quinze ans dans la continuité de l'obtention du Diplôme Supérieur de Notariat, l'ont amené à rédiger trois ouvrages, à collaborer à sept autres rédigés sous la forme d'ouvrages collectifs et à publier près de soixante-dix articles recensés selon un classement thématique figurant en annexe. Ils représentent l'aboutissement d'une première période professionnelle au cours de laquelle, sous l'impulsion bienveillante de l'université qui l'a également accueilli en tant qu'enseignant vacataire durant cette même période, l'auteur n'a cessé de mener des travaux de recherche appliquée aux disciplines pratiquées dans le cadre de son exercice professionnel. Les travaux publiés embrassent diverses matières de droit privé selon un classement thématique autour de trois grandes catégories. En premier lieu, le droit professionnel recense des articles et travaux ayant traits à la fois au statut organique du notaire et plus spécifiquement aux règles déontologiques de la profession qui en sont si essentielles. En second lieu, le droit patrimonial de la famille qui est une discipline où l'expertise des notaires a toujours été saluée et reconnue. En dernier lieu, il s'agit de ce que la pratique appelle « les actes courants », où le notariat manie alternativement ou cumulativement le droit des obligations, celui des contrats spéciaux et celui des sûretés.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2012PA020024
Type de ressource : Thèse